

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 23 JANVIER 1835.

Amendement proposé par M. SIMONS à l'article 2 du chapitre IX du budget de l'Intérieur.

J'ai l'honneur de proposer comme addition à l'art. 2, chapitre IX, intitulé :
Canaux et Rivières :

« Pour réparations urgentes aux rives de la Meuse, dans la province de
» Limbourg. fr. 50,000 00. »

F. SIMONS.